

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 11 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):	
Siège #1 - Monsieur Alain Demers Siège #2 - Monsieur Yannick Trépar Siège #3 - Madame Caroline Pinette Siège #4 - Madame Nadia Hébert Siège #5 - Madame Joséane Turgeo Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques	e on
Est/sont absents(es):	
Formant quorum sous la présidence générale et greffière-trésorière, assi	du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice ste aussi à la séance.
Il a été adopté ou décidé ce qui suit	: RÉSOLUTION: 2025-11-289 / CLOTURE DE LA SÉANCE
CONSIDÉRANT QUE tous les point	ts à l'ordre du jour ont été traités;
Il est proposé par la conseillère Jose	éane Turgeon
QUE la séance est levée à 20h58	
Adopté à l'unanimité	
Marcel Normand Maire	Mélissa Roberge Technicienne Comptable
Je, soussigné, Marcel Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.	
Marcel Maire	Normand

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Annick Girouard , Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 17 novembre 2025.

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0 Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459